

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE du 15 au 19 octobre 2018

AVENIR DU TERRITOIRE DE FESSENHEIM

Le projet de loi de finances pour 2019, en séance publique à l'Assemblée nationale depuis lundi 15 octobre, porte les dispositifs de compensation fiscale présentés par M. Sébastien LECORNU lors du 3ème comité de pilotage pour l'avenir du territoire de Fessenheim le 4 octobre dernier. A l'occasion de ce rendez-vous important dans la préparation de la vie économique du territoire après la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, M. Raphaël SCHELLENBERGER a déposé plusieurs amendements visant à rapprocher ces dispositifs des attentes légitimes du territoire et des collectivités :

- ⇒ Pour un mécanisme qui engage et intéresse davantage l'Etat dans la réussite du projet de reconversion centré sur le territoire de Fessenheim ;
- ⇒ Pour une évolution du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) ;
- ⇒ Pour une extension du bénéfice des dispositifs au Département du Haut-Rhin.

ECOLOGIE

Rappelant que l'écologie ne pouvait se limiter à de belles paroles mais devait se traduire en actes concrets, M. Raphaël SCHELLENBERGER a interrogé M. François DE RUGY, Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire, mardi 16 octobre en réunion de commission, sur trois sujets précis :

- Le degré d'engagement de l'Etat dans le **projet de reconversion du territoire de Fessenheim** ;
- La **position de l'Etat sur le dossier Stocamine** alors que le rapport de la mission d'information commune de l'Assemblée nationale a été adopté à l'unanimité le 18 septembre dernier ;
- La question de l'**écotaxe en Alsace**, qui pourrait constituer un véritable outil fiscal de gestion des flux au bénéfice de la future collectivité d'Alsace si l'Etat s'engage en ce sens.

[>>> Vidéo de l'intervention de M. le Député et de la réponse de M. le Ministre](#)

JUSTICE

M. SCHELLENBERGER a visité, mercredi 17 octobre, dans le cadre des travaux de la commission des Lois de l'Assemblée, le **centre pénitentiaire de Fresnes** dans le département du Val-de-Marne.

Cette visite, tout comme celle de la Maison d'arrêt d'Ensisheim, le suivi des comparutions immédiates au tribunal de grande instance de Mulhouse ainsi que les auditions et rencontres avec les professionnels du droit et de l'administration pénitentiaire viennent nourrir très concrètement les réflexions de M. le Député en vue de l'**examen à venir du projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice**.